

Présentation générale

Ce document vous présente les résultats des 43 fermes, en agriculture conventionnelle, suivies dans le cadre du dispositif Inosys Réseau d'élevage bassin Charolais, sur l'année 2022 et permet d'observer leur évolution par rapport à l'année précédente.

Ce réseau est construit pour couvrir la diversité des systèmes bovins viande présents dans le bassin Charolais.



Élevages bovins viande Bassin Charolais

Repères techniques et économiques 2022



Vous trouverez dans une **première partie** les résultats moyens de l'ensemble des 43 fermes conventionnelles, suivies à partir d'un échantillon constant sur 2021 et 2022, puis dans une **seconde partie**, les résultats de 40 fermes réparties en 4 groupes définis par leur système de production, à savoir :

Principales catégories commerciales / nombre de fermes 2022 Echantillon constant

	HERBAGERS	AVEC CULTURES	TOTAL
Mâles maigres ¹ , femelles maigres (MM, FM)	12	3	15
Mâles maigres, femelles finies (MM, FF)	6	12	18
Mâles finis, femelles finies (MM, FF)	5	5	10
Total	23	20	43

¹ Mâles maigres : Broutards, broutards repoussés et taurillons maigres

Faits marquants 2022

- Les bonnes conditions de pâturage de l'automne 2021 ont permis de rentrer les animaux en très bon état. Malgré la sécheresse subie sur la plupart du bassin charolais, les reports de stocks importants récoltés en 2021 ont permis de combler le déficit de 2022 et de passer l'hiver 2022/2023 assez sereinement. Les repousses automnales ont permis d'assurer soit une récolte supplémentaire soit de prolonger la saison de pâturage automnale grâce à la bonne portance de sols.
- La forte hausse des intrants impacte les charges des exploitations : carburant, alimentation, engrais pour certaines périodes d'approvisionnement.
- La situation de pénurie d'offre sur le marché européen du jeune bovin se poursuit en 2022. Sur la zone du bassin charolais, la barre symbolique des 5 €/kg carcasse a été atteinte en septembre, soit +1 €/kg c carcasse par rapport à 2021. Cela entraîné une hausse marquée des prix du maigre. Les **broutards lourds et repoussés** (de plus de 335 kg) se sont commercialisés en moyenne à 3,23 €/kg. Après une forte hausse jusqu'en avril (+0,57 €/kgc), les cours se maintiennent à un haut niveau dès septembre jusqu'à la fin de l'année (3,37 €/kgc soit +0,74 €/kg 2021).
- Les abattages de **vaches allaitantes** se sont maintenus sur le bassin charolais en 2022 Les prix ont gagné quelques centimes tous les mois. De 4,25 €/kg en janvier, le prix des vaches de réforme est passé à 5,25 €/kg en décembre. Le poids moyen s'est maintenu (447 kilos carc.).

« Ces niveaux de revenus disponibles n'ont jamais été atteints chez les herbagers tout comme chez les polyculteurs - éleveurs. »

LES 43 FERMES DU RÉSEAU D'ÉLEVAGE BASSIN CHAROLAIS ÉTUDIÉES

Les données présentées sont établies à partir d'un échantillon constant entre 2021 et 2022, soit **43 fermes**.

	2022	2021
UMO ¹ totales	1,74	1,77
UMO exploitant	1,54	1,57
SAU ¹ (ha)	224,1	222,0
<i>dont herbe (ha)</i>	166,2	165,8
<i>dont maïs ensilage (ha)</i>	5,7	6,0
<i>dont cultures (ha)</i>	52,5	50,2
Nombre de vêlages	120	122
UGB ¹	189	193
Chargement (UGB/ha SFP ¹)	1,10	1,12
Production de viande (kg vifs)	68 950	68 880
Quintaux récoltés	2 640	2 780

Structure et moyens de production

Entre 2021 et 2022, la main-d'œuvre totale a légèrement diminué de 0,03 UMO, pour retrouver son niveau de 2020. La surface s'est à nouveau accrue de 2 hectares. Cette tendance lourde et régulière s'observe depuis au moins 2014 car la SAU de la ferme moyenne était à cette date de 188 hectares. Cette augmentation profite uniquement aux cultures. La surface fourragère, quant à elle, n'a pas varié. En ce qui concerne l'atelier bovin viande, le nombre de vêlages et le nombre d'UGB moyens

ont diminué dans la même proportion. Ainsi l'unité zootechnique (1,58 UGB/Vêlage) est identique à celle de 2021. A surface fourragère inchangée, le chargement technique moyen recule très légèrement (- 0,02 UGB/ha SFP). La production de viande vive par UGB progresse de 2,2 % (357 en 2021 ; 365 en 2022). Pour l'atelier culture, les rendements globaux ont été impactés à la baisse par ceux des céréales de printemps, pénalisés par la sécheresse. Au final, le rendement moyen des cultures accuse un repli marqué (-5 quintaux par ha ; -9 % / 2021).



¹ Cf. lexique page 19

Revenus

Entre 2021 et 2022, à dimensions et moyens de production comparables, l'EBE moyen avant salaires des fermes du réseau Charolais s'accroît de façon très importante : +36 % (+38 830 €) sous le seul effet de la hausse de la conjoncture des prix des bovins et des cultures. Le produit bovin (hors aides) augmente de 25 % (+40 840 €) grâce à la progression des cours en 2022 (+18 à +28 % pour les prix du kg vif vendu pour le maigre, et +22 à +27 % pour les prix du kg carcasse pour les bovins finis). C'est le produit des cultures qui enregistre la plus forte progression : il augmente de 41 % (+22 720 €), uniquement grâce la hausse importante des cours (+30 %) car les rendements sont en retrait par rapport à la conjoncture 2021. Le volume global des aides est stable (+1,5 %), de fait sa part descend à 22% du produit brut total (27 % en 2021).

Les charges opérationnelles augmentent significativement, pour les bovins (+12 %) et pour les cultures (+27 %).

Les charges de structure progressent plus fortement (+14 %) qu'en 2021, les charges qui en sont responsables sont les charges de mécanisation (+27 %), notamment avec la majoration élevée des prix des carburants (+62 %). Néanmoins cette progression des charges reste inférieure à l'augmentation du produit, ce qui permet une nette amélioration de l'efficacité économique des exploitations de notre échantillon constant : le rapport EBE/Produit Brut gagne 4 points, pour s'établir à 39 %. Les annuités moyennes augmentent d'environ 2 700 €. Le revenu disponible global augmente nettement (+35 700 €) et le revenu disponible/UMO exploitant gagne 23 800 € (soit +65 % par rapport à 2021).

+36%
d'augmentation de l'EBE
moyen avant salaires

« La progression
des charges
reste
inférieure à
l'augmentation
du produit. »

Échantillons constants	TOUTES (43 exploitations)	
	2022	2021
Produit Brut total	372 500	306 320
<i>dont produit bovin sans aides</i>	206 070	165 230
<i>dont produit cultures</i>	78 220	55 500
<i>dont aides PAC et conjoncturelles</i>	83 300	82 070
Total charges opérationnelles	114 160	100 170
<i>dont charges opérationnelles bovin viande</i>	73 940	66 170
<i>dont charges opérationnelles SFP</i>	13 410	12 980
<i>dont charges opérationnelles cultures</i>	26 710	20 960
Total charges de structure réduites¹	111 920	98 560
EBE¹ avant salaires	146 420	107 590
EBE avant salaires/produit brut total	39 %	35 %
Annuités et Frais financiers CT	48 260	45 550
Revenu disponible	92 910	57 240
Revenu disponible/UMO exploitant	60 168	36 410

À NOTER

Les charges de structure réduites¹ correspondent aux charges de structure hors amortissements, frais financiers et salaires.

Au sein des 43 fermes :

- 74 % des hectares exploités le sont en fermage. Le montant moyen du fermage en 2022 est de 143 €/ha.
- Les charges de mécanisation représentent 42 % des charges de structure réduites et demeurent le premier poste de charges, devant le fermage (22 %).



¹ Cf. lexique page 19

Les évolutions des principaux postes de charges et de produits pour les 43 fermes (en €/ha)

L'EBE moyen à l'hectare a très fortement progressé en 2022 (+167 € ; + 34 %). Il est d'un niveau jamais atteint depuis plus d'une décennie (652 €/ha).

L'évolution des composantes de l'EBE est la suivante :

- Secteur de la production : des augmentations à plus de 2 chiffres respectivement + 23 % pour le produit bovin (+174 €/ha) et +39 % pour le produit cultures (+99 €/ha). A volume de production, quasi constant, ce sont les bonnes conjonctures de ces marchés qui en sont la raison. En réponse du déséquilibre entre l'offre et la demande, les cours se sont envolés tant sur le marché de la

viande que sur celui des grandes cultures. De fait, la proportion du produit total issue de l'activité de production (77 %) a progressé de 4 points et devient supérieure à 70 % pour la seconde année consécutive. Le niveau de produit global (1 660 €/ha) est important.

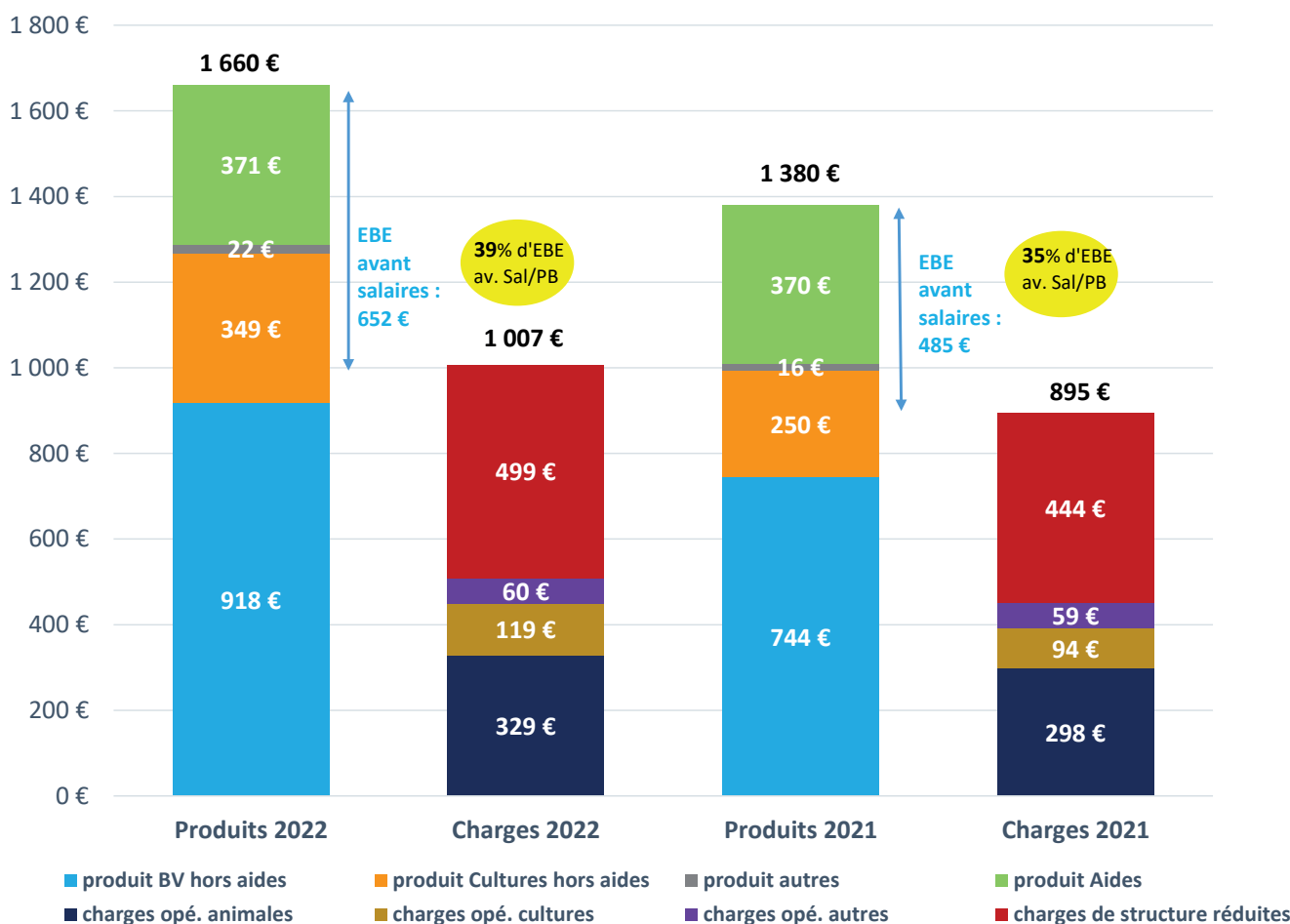
- Secteur des charges opérationnelles : conséquences d'une nouvelle sécheresse sur l'ensemble du bassin charolais et d'une inflation forte des matières premières, les charges opérationnelles animales sont en hausse de +10 %. Il en est de même pour les charges cultures : +27% qui s'expliquent en grande partie par la hausse des engrais.
- Secteur des aides : les aides PAC (découplées, couplées, second pilier, contractualisées) conservent un montant

proche de 350 €/ha. Des aides conjoncturelles sont équivalentes pour un montant de 20 €/ha en 2022. Le total des aides s'établit à 371 €/ha en 2022, soit 1 € de plus par ha par rapport à 2021 (370 €/ha).

- Secteur des charges de structure réduites : une augmentation des charges de structure réduites (imputable à la hausse des charges de mécanisation, essentiellement l'augmentation des carburants) qui est significative : (+55 €/ha, +12%). A 499 €/ha, leur niveau est nettement supérieur à celui de 2021 (444 €/ha).

L'efficacité économique poursuit sa progression : niveau EBE/PB = 33% en 2020, 35% en 2021 et 39% en 2022.

€/ha SAU Evolution des produits, des charges et de l'EBE avant salaires entre 2022 et 2021 (en €/ha SAU)



Les aides versées en 2022 et 2021

Le montant total des aides versées est identique entre 2022 et 2021 pour se situer à 371 €/ha.

En 2021, les aides conjoncturelles correspondent au solde des aides versées pour compenser les effets de la sécheresse 2020.

En 2022, ce niveau d'aide reste inchangé (20 €/ha), mais ces aides ont été versées pour compenser les augmentations

de la charge alimentaire (conflit en Ukraine) ainsi que des dégâts causés par la grêle sur certains départements.

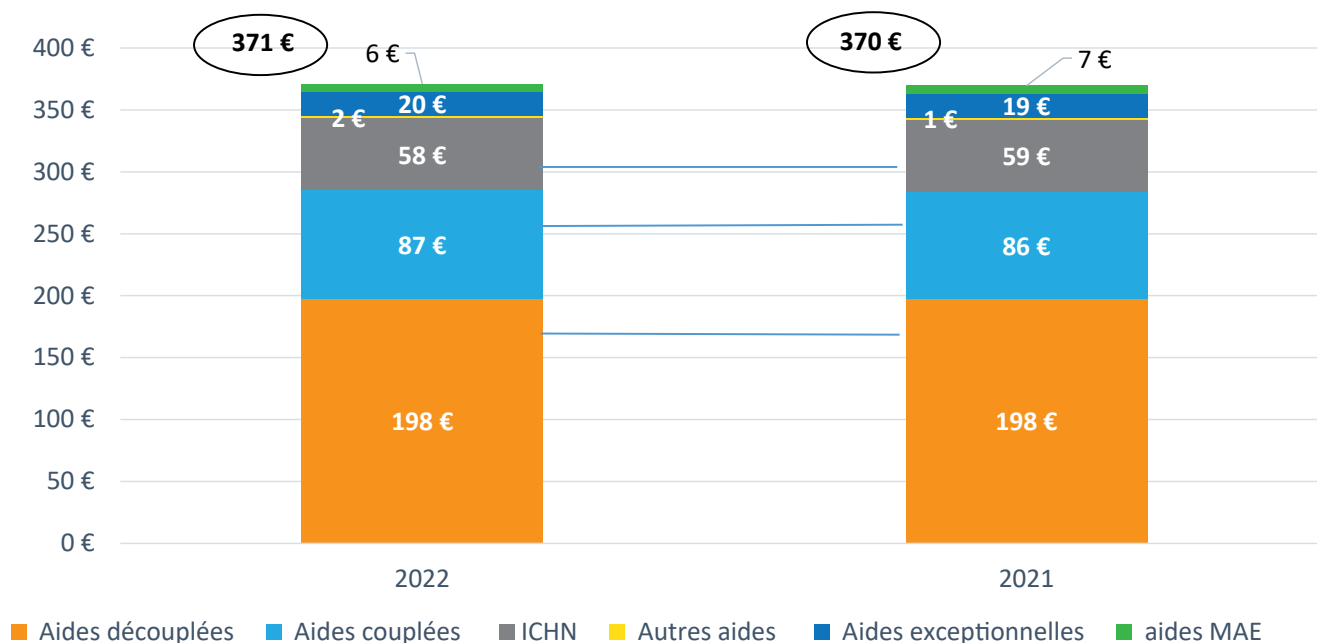
La convergence des aides découplées s'est arrêtée en 2020. Le montant de ces aides se stabilise en 2022 autour de 200 €/ha SAU.

Les aides du second pilier (ICHN¹, MAE¹), les aides couplées (animales et végétales) ainsi que les autres aides (versées par les opérateurs économiques, génétiques...) sont stables.

« Pas d'évolution des aides entre 2021 et 2022 »

€/ha SAU

Evolution des aides versées en €/ha SAU en 2022 et 2021



¹ Cf. lexique page 19

« Une hausse continue des prix qui a porté les cours à un niveau jamais atteint. »

Les poids et prix de vente des animaux commercialisés sur les fermes en 2022 et 2021

Vous trouverez ci-dessous, les poids et prix des principales catégories animales commercialisées au sein des 43 exploitations suivies.

En 2022, les prix de vente ont augmenté par rapport à 2021, et ce quelle que soit la catégorie produite. Aucune baisse saisonnière de prix n'a été constatée. La progression des prix amorcée en 2021 s'est poursuivie tout au long de l'année 2022 : l'écart entre des animaux commercialisés en début ou fin d'année a été de +1 euro /kgc pour les femelles finies et de +0,70 €/kgv pour les broutards.

Malgré la sécheresse, les performances ont été soutenues et cela se traduit par des augmentations de poids marquées pour la plupart des catégories commercialisées hors demandes spécifiques (broutards repoussés et jeunes bovins finis) chez les éleveurs suivis.

En moyenne sur l'année 2022, le prix moyen des vaches finies est de 5,01 €/kg carcasse (+0,92 €/2021) et 5,27 €/kg carcasse pour les génisses finies (+0,94 €/2021). Le poids moyen progressant fortement (autour des 17 kilos carcasse), le prix moyen par tête a augmenté en moyenne d'environ 500 € soit +20% par rapport à 2021.

Les vaches maigres ont été vendues plus lourdes : +30 kg/2021 et le prix par tête a progressé en moyenne de 460 €/tête par rapport à 2021, ce qui représente une hausse de 25%.

La pénurie de Jeunes Bovins s'est accentuée en 2022, et ce sur toute l'Europe. Ainsi les JB se sont commercialisés en moyenne à 5,13 €/kgc chez les naisseurs-engraisseurs suivis.

Quant aux mâles maigres, leur prix moyen atteint les 3,30 € du kgv. Il a progressé de 0,70 €/kgv par rapport à 2021. La barre des 3 €/kgv a été atteinte dès le mois de février 2022, ainsi une majorité des broutards repoussés ont pu bénéficier de cette hausse inédite. Les prix des génisses maigres 18 mois et des broutardes (surtout repoussées) ont suivi plus modestement cette évolution (+0,36 €/kgv) du fait d'une augmentation amorcée l'année précédente.

Bilan commercial Gpe 2022		Poids Gpe 2022	Ecart avec Gpe 2021	Prix €/kg Gpe 2022	Ecart avec Gpe 2021	Prix €/tête Gpe 2022	Ecart avec Gpe 2021	Nbre animaux vendus Gpe 2022	Ecart avec Gpe 2021
Broutardes	kv	341	12 kg	3,21	0,49 €/kg	1 094	199 €/tête	118	39
Broutardes repoussées	kv	371	13 kg	3,00	0,32 €/kg	1 113	152 €/tête	461	- 73
Génisses maigres 18 mois	kv	413	26 kg	3,16	0,42 €/kg	1 303	246 €/tête	40	- 19
Vaches maigres	kv	730	30 kg	2,58	0,56 €/kg	1 886	467 €/tête	156	- 29
Génisses finies 30 mois et plus	kc	448	17 kg	5,27	0,94 €/kg	2 362	495 €/tête	306	- 35
Vaches finies	kc	487	18 kg	5,01	0,92 €/kg	2 442	520 €/tête	987	- 33
Broutards lourds et repoussés	kv	420	1 kg	3,33	0,75 €/kg	1 399	318 €/tête	1 590	- 16
Taurillons maigres	kv	460	21 kg	3,29	0,70 €/kg	1 513	378 €/tête	105	- 14
Jeunes bovins finis	kc	440	2 kg	5,13	1,08 €/kg	2 259	484 €/tête	637	0



Pour plus de détail, vous pouvez demander les documents « Poids et prix de vente des animaux Charolais » pour les années 2022 et 2021 à votre conseiller Réseaux d'élevage.

LES RÉSULTATS PAR SYSTÈME DE PRODUCTION

Les 3 fermes produisant des mâles et des femelles maigres avec cultures ne peuvent pas faire l'objet de moyennes

et ne seront pas présentées dans les tableaux suivants.

Structure et moyens de production

Echantillons constants	Herbagers				Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies		Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	①		②		③		④	
	12 exploitations		6 exploitations		12 exploitations		10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
UMO Totales	1,68	1,69	1,53	1,53	1,76	1,85	1,95	1,93
UMO exploitant	1,44	1,46	1,45	1,45	1,48	1,56	1,77	1,77
SAU (ha)	159,6	155,2	164,9	161,7	277,8	276,4	263,1	261,7
herbe (ha)	146,3	142,7	148,0	146,7	176,6	177,8	196,0	197,4
Maïs ensilage (ha)	0,7	0,8	5,8	2,6	7,7	9,5	10,6	11,6
Cultures (ha)	12,6	11,7	11,1	12,4	92,3	89,1	56,5	52,8
Nombre de vêlages	110	108	108	108	119	122	150	156
UGB	161	159	159	160	178	195	269	267
Chargement (UGB/ha SFP)	1,09	1,11	1,03	1,07	0,97	1,04	1,30	1,28

Quels que soient les groupes, les tendances de fond restent les mêmes :

- une main d'œuvre exploitant stable et une part de salariat qui se maintient au fil du temps ;
- une SAU qui progresse légèrement ;
- des surfaces en herbe qui progressent, celles des céréales qui progressent au détriment du maïs ensilage sauf pour le groupe 2 ;
- un nombre d'UGB et de vêlages qui se maintiennent pour les systèmes herbagers mais qui présentent un léger recul pour les groupes ayant des cultures en complément.



Atelier cultures

Rendements et prix des cultures de vente

Echantillons constants	Herbagers				Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies		Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	①		②		③		④	
	12 exploitations		6 exploitations		12 exploitations		10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Produit brut cultures (€/ha culture) (ventes + cessions + VI)	1 032,7	815,4	764,8	810,2	1 455,8	1 054,3	1 448,2	1 075,1
Rendement moyen céréales (q/ha)	47,6	52,4	39,7	51,5	53,7	59,5	56,5	61,9
Prix de vente céréales (€/q)					28,1	18,2	27,3	21,2
Rendement moyen oléagineux (q/ha)					29,8	27,3	23,7	32,6
Prix de vente des oléagineux (€/q)					60,4	48,7	59,3	46,8

« Des rendements ordinaires mais des prix jamais atteints »



Malgré des semis réalisés dans de bonnes conditions et un hiver sec favorisant une bonne implantation, le printemps sec et froid associé aux coups de chaud du mois de juin ont pénalisé les rendements attendus. Sur l'ensemble du bassin charolais, ils ont été décevants et globalement en dessous de ceux de 2021 (baisse de l'ordre de 5 à 12 qx par ha).

La récolte s'est effectuée dans de bonnes conditions mais la qualité n'a pas toujours été au rendez-vous avec des poids spécifiques tout juste aux normes et des rendements en paille dans la moyenne.

Contrairement aux années précédentes, les semis de colza et de prairies ont été plus faciles à effectuer.

Concernant les prix de vente, 2022 détient tous les records. Si le prix moyen du blé est de 270 à 280 €/tonne certaines livraisons ont dépassé les 300 €/tonne. Les prix du colza et du tournesol ont suivi la même tendance avec une moyenne de 600 à 620 €/tonne (avec des pointes à plus de 800 €/t pour le colza). Les prix ont progressé tout au long de l'année.

Charges opérationnelles des cultures

Echantillons constants	Herbagers				Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies		Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	①		②		③		④	
	12 exploitations		6 exploitations		12 exploitations		10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Total charges cultures	374	275	328	268	487	395	503	442
Engrais	202	136	175	119	246	182	216	194
Semences	55	49	69	72	69	57	80	86
Traitements	97	74	64	63	120	112	112	100
Divers	20	16	20	15	51	45	96	62

Le niveau de charges opérationnelles engagées dans les systèmes herbagers (groupes 1 et 2) est en moyenne de 351 €/ha, il est nettement inférieur aux systèmes polyculture élevage des groupes 3 et 4 (en moyenne 495 €/ha).

Les charges ont augmenté de 60 à 100 € par hectares, le poste fertilisation en est la principale raison. La période

d'achat des engrais a joué un rôle déterminant dans la maîtrise des charges. Les achats très précoces de morte saison (mai à juillet 2021) n'ont pas connu de hausse importante. En revanche, les achats de fin 2021 et début 2022 ont été fortement impactés par l'envolée des cours.

Pour les groupes 1 et 2, le niveau de charges opérationnelles par quintal

produit est en moyenne de 5,20 € en 2021 et 8,05 € en 2022 alors qu'il est de 6,80 € en 2021 et de 9,00 € en 2022 pour les groupes 3 et 4.

Malgré une augmentation des charges opérationnelles, les prix de vente favorables des céréales ont permis aux systèmes polyculture élevage de voir progresser leur marge brute de façon conséquente.

Atelier bovins viande

Reproduction

Echantillons constants	Herbagers				Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies		Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	①	②	③	④	③	④	③	④
	12 exploitations		6 exploitations		12 exploitations		10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Date moyenne de vêlage	24/01	23/01	10/11	10/11	31/12	30/12	07/12	07/12
UGB/vêlage	1,47	1,48	1,46	1,48	1,50	1,60	1,79	1,71
Taux de 1 ^{er} vêlage	21%	22%	24%	25%	23%	24%	27%	26%
Taux de mortalité des veaux	4,6%	5,4%	7,4%	5,9%	6,6%	5,3%	8,3%	7,7%
IVV ¹	379	376	373	373	382	377	371	370
Taux de gestation	91%	89%	91%	88%	93%	93%	86%	89%
Nombre veaux nés et élevés/vêlage	98%	97%	98%	98%	97%	99%	96%	97%
Taux de productivité numérique ¹	89%	86%	88%	85%	89%	92%	81%	85%

De manière générale, l'ensemble des exploitations du réseau maîtrisent la mise en reproduction et la gestion des vêlages :

- le taux de renouvellement (entre 22 et 27 % selon les systèmes de production) participe à limiter le vieillissement du troupeau et les animaux improductifs ;
- pour la deuxième année consécutive, l'intervalle vêlage-vêlage reste

bien maîtrisé signe d'une bonne conduite alimentaire (disponibilité en herbe, qualité des fourrages et équilibre des rations). A l'entrée en bâtiment, les bonnes conditions de pâturage de l'automne 2021 ont également permis de rentrer des animaux en bon état ;

- la mortalité des veaux est globalement maîtrisée (inférieure à 8,5%).



Données commerciales

Echantillons constants	Herbagers				Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies		Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	①	②	③	④	③	④	③	④
	12 exploitations		6 exploitations		12 exploitations		10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Prix de vente/animal vendu (€)	1 541	1 221	1 725	1 346	1 772	1 390	2 375	1 808
Poids de vente/animal vendu (kg vifs)	508	506	561	547	588	569	803	759
Prix du kilo vif vendu (€/kg vif)	3,01	2,41	3,05	2,44	2,95	2,43	2,93	2,38
Taux de finition global (%)	11	13	33	35	39	36	90	87

La forte progression des cours a incité à maintenir ou augmenter le poids moyen de chaque animal vendu (+14 kilos à +44 kilos/animal).

Le prix moyen du bovin vendu progresse pour tous les groupes, entre 26 % pour les groupes produisant des mâles maigres et 31 % pour le groupe 4, finissant plus de 90 % des animaux commercialisés.

« Une augmentation sans précédent du prix du kilo vif vendu. »



¹ Cf. lexique page 19

Résultats de production

Echantillons constants	Herbagers				Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies		Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	① 12 exploitations		② 6 exploitations		③ 12 exploitations		④ 10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
UMO BV ¹	1,60	1,63	1,46	1,48	1,21	1,36	1,76	1,76
Production de viande vive globale (kilos vifs)	53 880	51 790	56 890	55 290	64 530	66 780	107 630	107 510
Production de viande vive par UGB	335	325	359	345	362	342	401	403
Production de viande vive par UMO BV	33 749	31 868	38 866	37 301	53 303	49 027	61 235	61 158
Produit BV hors aides € par UGB	996	772	1 107	846	1 074	828	1 204	966

La production de viande par UGB est à un bon niveau de production dans tous les groupes. Elle a augmenté au sein des 3 premiers groupes et s'est malgré tout maintenu un niveau très élevé pour le groupe 4.

Le produit bovin viande hors aides progresse fortement (de 25% à 30% selon les groupes). Ceci est dû :

- À l'augmentation de la production de viande vive : alourdissement des brouards, plus de vaches finies...
- Mais surtout grâce à la forte augmentation des cours : entre +21 et 25 % sur le prix moyen du kilo vif vendu, pour chacun des groupes.

La conjonction de ces deux facteurs, permet d'atteindre des niveaux de produits bruts inconnus à ce jour.

Les systèmes avec cultures ont une productivité de la main-d'œuvre élevée, de l'ordre de + 20 000 kg par UMO par rapport aux systèmes herbagers.

Système fourrager et alimentation

Echantillons constants	Herbagers				Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies		Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	① 12 exploitations		② 6 exploitations		③ 12 exploitations		④ 10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
% ha fauchés en 1 ^{ère} coupe/STH	44	45	42	42	41	42	38	42
% ha fauchés en 2 ^{ème} coupe/1 ^{ère} coupe	20	20	37	44	24	32	25	34
Ares pâturés/UGB	48,2	47,1	61,3	56,3	56,0	50,3	47,3	43,6
Fourrages récoltés (T de MS/UGB)	1,59	2,23	2,03	2,61	1,90	2,35	1,94	2,65
Charges SFP (€/ha SFP)	45	54	82	86	83	82	111	95
Coût aliment (concentrés et fourrages achetés) en €/kg vif	0,55	0,47	0,54	0,50	0,69	0,59	0,71	0,61
Coût du concentré en €/kg vif	0,51	0,46	0,51	0,44	0,66	0,56	0,69	0,59
Quantité de concentrés kg/kg vif	1,69	1,77	1,54	1,58	2,17	2,43	2,26	2,44
% concentrés autoproduits	40	38	37	38	56	58	45	53
Production autonome ¹ kg vifs/UGB	273	260	298	277	278	259	308	302

Après une année 2021 exceptionnelle, selon les zones, les rendements de la campagne 2022 ont été fortement pénalisés par des gelées tardives et le manque de précipitations au printemps. Malgré tout, les reports de stocks récoltés en 2021 ont permis de combler le déficit de récolte de fourrages 2022 contribuant à passer

l'hiver 2022 – 2023 sereinement.

Les repousses automnales ont, quant à elles, permis de prolonger la saison de pâturage pour les vèlages les plus tardifs, jusqu'à début décembre dans des conditions de portance favorables.

Du côté des charges, malgré une consommation de concentrés (kg/kg

vifs produits) en diminution, la charge en concentrés (€/kg vifs) explose dans toutes les situations, conséquence directe de la flambée du prix des matières premières. Dans certaines situations, l'achat de fourrages a également participé à l'augmentation du coût de l'aliment.

¹ Cf. lexique page 19

Revenus

Chez les herbagers

Herbagers

Echantillons constants En euros	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies	
	①		②	
	12 exploitations		6 exploitations	
	2022	2021	2022	2021
Produit total	243 410	201 080	261 080	213 410
<i>dont produit bovin sans aides</i>	160 170	122 900	175 680	135 440
<i>dont produit cultures</i>	14 410	10 070	8 390	9 910
<i>dont aides</i>	67 810	67 050	75 280	67 250
Total charges opérationnelles	66 820	59 010	78 310	70 870
<i>dont charges opérationnelles bovins viande</i>	55 210	47 560	60 730	54 470
<i>dont charges opérationnelles SFP</i>	6 920	8 140	13 930	13 360
<i>dont charges opérationnelles cultures</i>	4 580	3 200	3 610	3 040
Total charges de structure réduites	72 440	63 900	75 980	67 140
EBE avant salaires	104 150	78 170	106 790	75 400
EBE avant salaires/produit brut total	43 %	39 %	41 %	35 %
Annuités et frais financiers CT	24 330	27 220	46 420	35 930
Revenu disponible	74 490	46 520	59 180	38 320
Revenu disponible/UMO exploitant	51 669	31 899	40 814	26 428

« Chez les herbagers, plus de 50 % d'augmentation du revenu disponible. »



Dans le **groupe 1**, composé de 12 producteurs de mâles et femelles maigres, on constate une augmentation du produit total (+21 %). Elle résulte d'une forte progression de 37 300 € du produit bovin (soit +30 %), ainsi que d'une augmentation de 43 % du produit cultures mais qui est plus relative (+4 300 €) dans ces systèmes de production orientés sur l'herbe. Les aides globales sont stables (+1 %). Les charges opérationnelles augmentent de 13 % sous le seul effet de l'augmentation des charges bovines (+16 %), car les charges liées à la SFP ont diminué de 1 200 € et ont ainsi compensé l'augmentation des charges liées aux cultures (+1 400 €).

Pour les charges de structure réduites, on constate aussi une hausse de 13 %, soit +8 500 €.

L'augmentation des charges reste inférieure à l'augmentation du produit et permet ainsi à l'EBE avant salaire d'augmenter de 33 % (+26 000 €). L'efficacité économique de ce groupe est très bonne (EBE/produit brut total = 43 %), elle progresse de 4 points par rapport à 2021.

Avec des annuités et des frais financiers en baisse (-11 %), ce groupe de producteurs augmente son revenu global disponible de 60 % (+19 800 €/UMO exploitant) pour atteindre 51 700 €/UMO exploitant.

Dans le **groupe 2**, dans lequel la finition des femelles est la règle, on constate aussi une nette augmentation du produit total de +22 %. Elle résulte du cumul d'une augmentation du produit bovin de +40 240 € (+30 %) grâce aux cours du gras en progression et d'une hausse des aides de +8 030 €. Le produit cultures diminue de 1 520 € du seul fait d'une réduction des surfaces en cultures (-10 %) par rapport à 2021.

L'EBE s'améliore fortement (+31 390 €), il s'accroît de 42 % : ceci est dû à l'augmentation du produit, car les postes de charges opérationnelles et de structure augmentent, respectivement de +7 440€ et +8 840€.

L'augmentation des charges opérationnelles est principalement liée à une augmentation de 11,5 % des charges de l'atelier bovin viande (+ 6 260 €) car les charges liées à la SFP et aux cultures à elles deux n'augmentent que de 1 140€.

Malgré des frais financiers et des annuités en forte augmentation (+29 %), ce groupe se dégage un revenu disponible de 59 180 €, soit une augmentation de +54 %, majoritairement liée à l'augmentation du produit bovin. Ramenée à l'Unité de Main d'Œuvre exploitant, c'est une progression de 14 386 € qui permet d'atteindre 40 814 €/UMO exploitant.

« En 2022, et par rapport à 2021, les revenus disponibles par UMO exploitant ont progressé dans ces deux groupes grâce à une forte augmentation du produit bovin, et ce malgré une augmentation globale des charges. »



« En 2022, et par rapport à 2021, les revenus disponibles par UMO exploitant ont de nouveau significativement progressé pour ces groupes 3 et 4 et avoisinent les 69 000 € par UMO exploitant. »

Pour les systèmes avec cultures

Echantillons constants En euros	Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	③ 12 exploitations		④ 10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021
Produit total	432 680	361 510	521 720	421 290
<i>dont produit bovin sans aides</i>	191 400	161 520	323 420	257 770
<i>dont produit cultures</i>	142 830	101 390	94 060	64 210
<i>dont aides</i>	88 230	91 950	100 010	96 370
Total charges opérationnelles	129 580	113 790	177 560	153 830
<i>dont charges opérationnelles bovins viande</i>	67 860	63 500	122 470	109 040
<i>dont charges opérationnelles SFP</i>	13 620	12 890	23 350	19 550
<i>dont charges opérationnelles cultures</i>	47 890	37 290	31 720	25 250
Total charges de structure réduites	137 640	118 340	148 520	131 180
EBE avant salaires	165 460	129 380	195 640	136 280
EBE avant salaires/produit brut total	38 %	36 %	37 %	32 %
Annuités et frais financiers CT	55 670	60 640	67 040	54 530
Revenu disponible	103 340	61 540	121 300	76 150
Revenu disponible/UMO exploitant	70 061	39 491	68 531	43 023

Dans le **groupe 3**, le produit total augmente de 20 % soit +71 170 €. Avec des aides en diminution de 4 %, cette augmentation est la résultante d'un produit bovin qui s'améliore toujours (+18 %), mais surtout d'une forte hausse (+41 400 €) du produit cultures qui progresse de 41 % grâce à une augmentation du prix des récoltes (Cf. page 8). Les charges opérationnelles augmentent de 14 % (+15 790 €). Cette forte hausse est due à l'augmentation des charges bovines (+4 360 €) mais surtout à la forte augmentation des charges sur les cultures (+10 600 €). Les charges de structure augmentent plus que les charges opérationnelles (+19 300 € ; +16 %). Toutefois l'augmentation globale des charges est inférieure à l'amélioration du produit total. Ce groupe dégage en moyenne un EBE avant salaire de 165 460 € qui progresse de 28 % par rapport à 2021. Les annuités diminuent de 5 000 € (-8 %), le revenu disponible total qui est dégagé est en forte augmentation (+68 %), soit un revenu disponible par UMO de 70 061 € (+30 570 €/UMO exploitant).

Dans le **groupe 4**, Dans le groupe 4, les composantes du produit évoluent toutes à la hausse. Le produit bovin augmente de +65 700 € (+25%), le produit cultures de +29 900 € (+46%) et également les aides dans une moindre mesure (+3 640 €). Les charges opérationnelles augmentent en moyenne de 15 % : ce sont les charges OP cultures qui augmentent le plus en proportion, avec une hausse de 26 % soit +6 500 € ; tandis que les charges OP bovines qui augmentent plus en valeur avec +13 430 € ont moins progressé en proportion (+12%). Les charges de structure, suivent la même tendance que le groupe 3 avec une augmentation de +17 340 € (+13 %).

Malgré l'augmentation globale des charges, l'EBE progresse nettement de +44 % (+59 360 €).

Les annuités progressent également de 12 510 €, soit +23%. On constate malgré tout une très nette augmentation du revenu disponible total (+ 45 150 € soit +59 %) pour s'établir à 121 300 €. Le revenu disponible par UMO exploitant s'élève à 68 531 € soit un gain de 25 508 €.

En résumé

Pour cet exercice 2022

Tous les groupes ont vu leurs résultats économiques s'améliorer entre 2021 et 2022 grâce à une progression du produit bovin viande.

Les groupes polyculteurs (3 et 4) creusent l'écart avec les herbagers parce qu'ils bénéficient de la hausse concomitante de leurs produits animal et végétal.

La marge brute bovin viande

Echantillons constants	Herbagers				Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies		Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	① 12 exploitations		② 6 exploitations		③ 12 exploitations		④ 10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Produit brut BV hors aides (€/vêlage)	1 459	1 139	1 622	1 256	1 613	1 327	2 156	1 652
Charges opérationnelles BV (€/vêlage)	503	441	561	505	572	522	816	699
<i>dont aliments (achetés et produits)</i>	253	222	276	223	345	296	507	417
<i>dont achat de fourrages</i>	18	5	16	32	14	10	14	19
<i>dont frais vétérinaires</i>	113	105	104	92	98	97	118	99
<i>dont achat de paille (litière)</i>	60	57	57	61	26	27	62	57
<i>dont frais de reproduction</i>	16	14	47	49	30	29	45	36
<i>dont autres frais d'élevage bovin</i>	43	38	61	47	59	63	70	70
Charges SFP (€/vêlage)	63	78	129	124	115	106	156	125
Marge bovin viande hors aide (€/vêlage)	893	623	932	627	926	699	1 184	828

Le produit bovin viande hors aides par vêlage progresse en moyenne de 343 € pour les groupes 1 et 2 et celui des groupes 3 et 4 progresse de 395 € pour atteindre en moyenne 1884 €. Cette progression s'explique en grande partie par une forte amélioration de la conjoncture en viande bovine.

Le prix du kg vif vendu progresse pour les groupes 1 et 2 de 0,60 € (+ 25% /2021) en 2022 par rapport à 2021 et dépasse pour la première fois la barre des 3 euros. Les groupes 3 et 4 suivent la même tendance avec une augmentation de 0,54 € (+21%/ 2021) du kg vif vendu.

Le poids moyen de l'animal vendu progresse dans tous les groupes. Lorsque la conjoncture est favorable les éleveurs sont tentés d'aller chercher le maximum de kilos.

• **Pour les charges opérationnelles :**
Les charges opérationnelles par vêlage progressent dans tous les groupes de +59 € en moyenne pour les groupes 1

et 2 et de +84 € pour les groupes 3 et 4. Cette hausse provient pour l'essentiel des postes aliments et fourrages achetés. Pour la partie concentrés, même si la consommation ramenée par kg vif produit diminue dans tous les groupes, c'est bien le prix des matières premières qui est le premier responsable de l'augmentation de ce poste de charges. En lien avec les conditions de sécheresse, le poste achat de fourrages augmente également sauf pour les groupes 2 et 4.

Les charges de fertilisation n'ont pas évolué dans les mêmes proportions que le prix des engrais, signe que les éleveurs ont adapté leurs pratiques et qu'ils ont misé sur les reports fourragers de 2021. Les conditions météorologiques défavorables au printemps 2022 pour la pousse de l'herbe étaient peu propices à des apports d'engrais.

Finalement la marge brute par vêlage progresse dans tous les systèmes (de 227 € à 356 € selon les groupes).

« Une marge brute par vêlage orientée à la hausse. »



Les charges de structure réduites

Echantillons constants €/ha SAU	Herbagers				Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies		Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	① 12 exploitations		② 6 exploitations		③ 12 exploitations		④ 10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Mécanisation ¹	159	123	183	155	216	155	261	215
Bâtiment	26	25	24	23	24	24	29	26
Foncier	114	114	105	101	115	115	121	114
MSA (cotisations sociales)	58	55	40	50	53	53	64	62
Autres charges	97	95	109	86	87	82	89	84
Total des charges de structure réduites (hors amortissements, frais financiers et salaires et charges)	454	412	461	415	495	428	564	501
Total des charges de structure réduites (hors amortissement, frais financiers)	487	440	468	422	519	454	592	523

Chez les herbagers, les charges de structure réduites avant salaires sont en forte augmentation de 11% et atteignent en moyenne 456 €/ha.

Pour les systèmes ayant des cultures, elles augmentent de 14% et se situent en moyenne à 526 €/ha.

Entre les systèmes ayant des cultures et les herbagers, l'écart des charges de structure réduites (hors amortissements, frais financiers et salaires et charges) augmente encore : +70 €/ha en 2022 contre +48 €/ha en 2021. Les charges de mécanisation en sont le principal facteur explicatif.

Pour les systèmes herbagers, les charges de mécanisation augmentent de +24 % en moyenne par rapport à 2021 (+ 5 770 €/exploitation). Pour les systèmes avec cultures, la progression est +31% (+15 100 €/ exploitation). La flambée des prix du carburant de 50 % entre 2021 et 2022 explique cette forte évolution. En découlent une augmentation de 10% du poste Travaux par tiers et de 20% de la charge entretien.

Pour les 4 groupes :

- Les charges « bâtiments » (entretien, eau, électricité) évoluent peu : +1%/2021.
- Les charges foncières augmentent de 2 %. L'indice du fermage 2022 augmente légèrement : + 3,55%/2021.
- Les charges MSA sont constantes et représentent environ 54 €/ha SAU.
- Les charges diverses (comptabilité, autres services...) progressent de 5 % / 2021 et se situent à 93 €/ha SAU en moyenne.



¹ Cf. lexique page 19

Résultats des coûts de production

Echantillons constants	Herbagers				Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies		Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	① 12 exploitations		② 6 exploitations		③ 12 exploitations		④ 10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
UMO BV	1,60	1,63	1,46	1,48	1,21	1,36	1,59	1,64
Productivité de la main-d'œuvre (tonnes de viande vive/UMO BV)	33,7	31,8	38,8	37,3	53,3	49,0	61,2	61,2
Coût de production (€/100 kgvv)	434	419	455	409	408	371	381	336
<i>dont coût système d'alimentation¹</i>	191	178	222	198	218	189	210	181
<i>dont coût alimentation¹</i>	60	54	70	68	77	67	81	69
Prix de revient du kilo ¹ vif (€/kgvv)	3,08	2,85	3,24	2,86	2,92	2,49	2,87	2,51
Prix de fonctionnement ¹ (€/kgvv)	2,59	2,44	2,88	2,60	2,67	2,39	2,63	2,30
Prix de vente (€/kgvv)	3,01	2,41	3,05	2,44	2,95	2,43	2,96	2,41

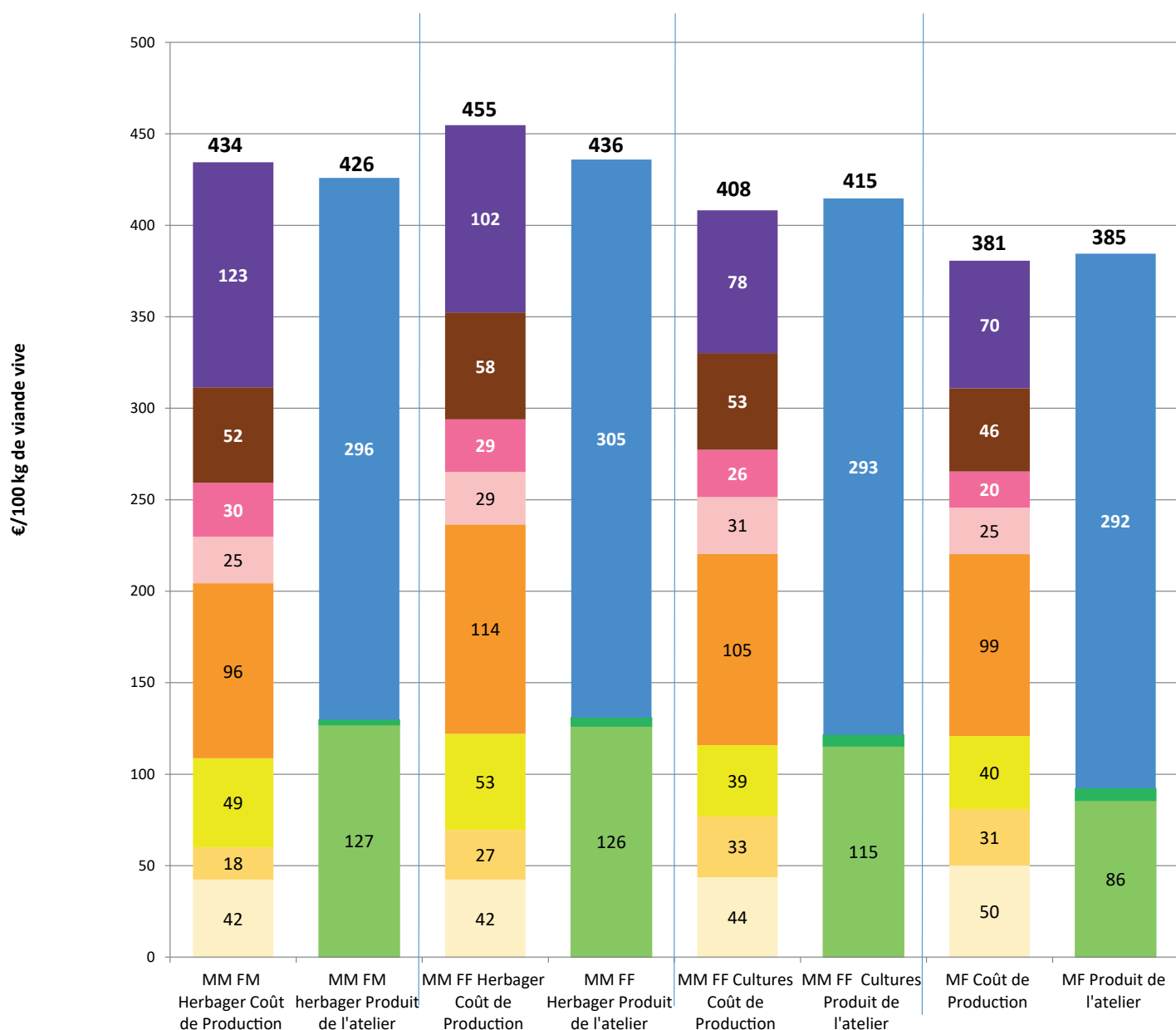
- Les coûts de production augmentent pour tous les groupes (entre +4% et +14 % / 2021), à cause d'une inflation sur les différents postes de charges.
- Les coûts d'alimentation, ramenés aux 100 kg vifs produits, comprenant l'alimentation achetée et l'approvisionnement des surfaces, ont progressé (entre +3 % et +16 %). Ceci est essentiellement dû à l'augmentation du prix des concentrés et minéraux achetés, qui ont suivi la hausse des céréales sur 2022.
- Le coût du système d'alimentation, qui inclut également les coûts de mécanisation et du foncier suit la même tendance, pour tous les systèmes. Les groupes diversifiés cultures connaissent une hausse de +15% à 16% / 2021 et les groupes herbagers +7% à 12% / 2021.

Echantillons constants	Herbagers				Cultures en complément			
	Mâles maigres Femelles maigres		Mâles maigres Femelles finies		Mâles maigres Femelles maigres		Mâles finis Femelles finies	
	① 12 exploitations		② 6 exploitations		③ 12 exploitations		④ 10 exploitations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Nb SMIC/UMO BV option comptable	1,85	1,18	1,63	1,20	2,18	1,83	2,12	1,68
Nb SMIC/UMO BV option trésorerie	2,94	2,08	2,40	1,66	3,15	2,30	3,04	2,42

- Malgré la baisse des aides, le produit (en €/100 kgv) augmente entre 2021 et 2022 (de + 14% à + 18%/2021). Cela s'explique par des niveaux de production maintenus ou améliorés dans un contexte d'augmentation des cours des bovins et des céréales. Même si les charges opérationnelles et les charges de structure sont en hausse, la rémunération permise de la main-d'œuvre est en nette augmentation.
- En option comptable (qui prend en compte les amortissements), pour les systèmes herbagers, elle est comprise entre 1,63 et 1,85 SMIC/UMO alors qu'elle était située entre 1,18 et 1,20 SMIC/UMO en 2021. Pour les systèmes avec cultures, les écarts de rémunération entre mâles maigres et mâles finis se réduisent puisque la rémunération est comprise entre 2,12 et 2,18 SMIC/UMO alors qu'elle se situait entre 1,68 et 1,83 SMIC/UMO en 2021. L'objectif des 2 SMIC/UMO est atteint pour les systèmes avec cultures mais toujours pas atteint pour les systèmes herbagers.
- En option trésorerie (qui prend en compte les annuités), pour les systèmes herbagers, la rémunération permise par le produit est comprise entre 2,40 et 2,94 SMIC/UMO, et entre 3,04 et 3,15 SMIC/UMO pour les systèmes avec cultures.

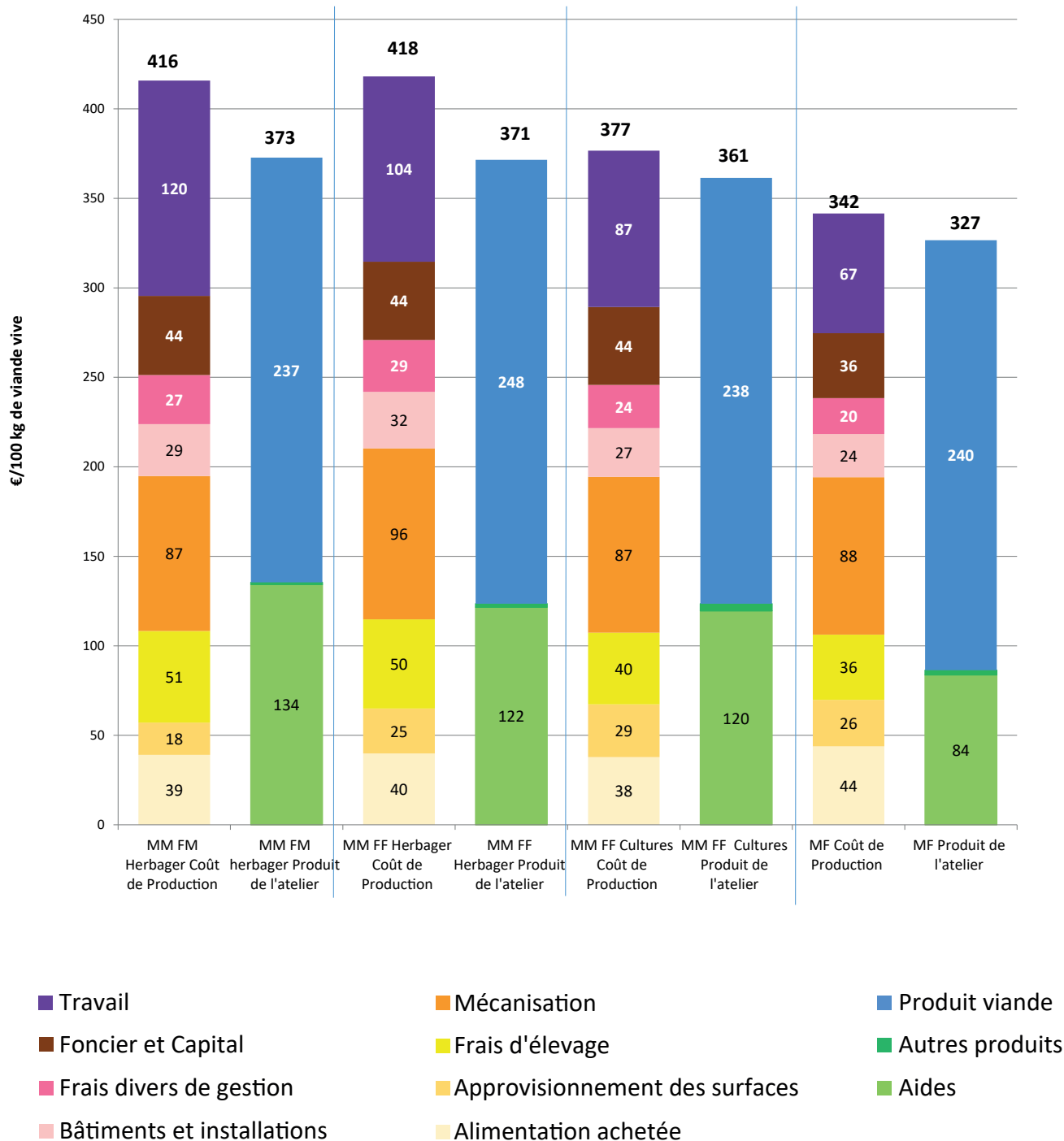
¹ Cf. lexique page 19

Coût de production 2022 des fermes du réseau d'élevage charolais



- Travail
- Mécanisation
- Produit viande
- Foncier et Capital
- Frais d'élevage
- Autres produits
- Frais divers de gestion
- Approvisionnement des surfaces
- Aides
- Bâtiments et installations
- Alimentation achetée

Pour rappel :
Coût de production 2021 des fermes du réseau d'élevage charolais



DES REPÈRES

Quelques chiffres clés du bilan 2022

Nous donnons ci-après le montant des principales lignes du bilan ainsi que le montant du capital restant dû

des emprunts et le taux d'endettement global. Ces valeurs ramenées à l'hectare de SAU peuvent donner des repères afin de situer des exploitations similaires.

Pour information, les 43 exploitations qui composent notre échantillon constat (1,54 UMO exploitants et 224 ha de SAU) :

« L'actif hors foncier s'élève, en moyenne, à 4 550 € / ha SAU et progresse de 17% par rapport à 2021 sous l'impact de la revalorisation du cheptel à la clôture de l'exercice. Ramené à l'UMO, il s'élève à 655 700 €. »

	Herbagers		Cultures en complément	
	Mâles maigres Femelle maigres	Mâles maigres Femelles finies	Mâles maigres Femelles maigres	Mâles finis Femelles finies
Echantillons constants En Euros (en €/ha SAU)	1 12 exploitations	2 6 exploitations	3 12 exploitations	4 10 exploitations
	2022	2022	2022	2022
Total actif hors foncier (en euros/ha SAU)	706 139 4 425	930 346 5 643	1 022 643 3 681	1 527 528 5 806
<i>dont cheptel</i>	361 923 2 268	378 252 2 294	388 185 1 397	683 003 2 596
<i>dont matériels</i>	86 937 545	193 389 1 173	133 844 482	240 787 915
<i>dont bâtiments</i>	89 405 560	120 224 729	175 938 633	227 076 863
Emprunts LMT hors foncier	153 771 964	279 019 1 692	334 281 1 203	450 111 1 711
Taux d'endettement global ¹	23 %	37 %	41 %	37 %



¹ Cf. lexique page 19

LEXIQUE

Taux de productivité numérique

= Nombre de veaux élevés/[nombre de femelles mises à la reproduction –femelles vendues ou perdues, pleines ou en état de gestation inconnue] * 100

Charges de structure réduites

= MSA
+ charges du foncier (fermage, impôts fonciers, entretien du foncier)
+ charges liées aux bâtiments (entretien bâtiments, eau, électricité)
+ charges de mécanisation (travaux par tiers, carburants, entretien et achat de petit matériel)
+ charges diverses (transports et déplacements, impôts et taxes, assurances, frais de gestion et frais divers)

Production autonome

= Production brute de viande vive – [montant des concentrés achetés et/ou prélevés, consommés par les bovins viande/ prix moyen de kilo vif vendu]

Ce sont les kg vifs produits par UGB avec la surface fourragère de l'exploitation (hors céréales autoconsommées et hors concentrés ou fourrages achetés)

UMO BV

Correspond à la main-d'œuvre dédiée uniquement à l'atelier Bovin viande, y compris le temps dédié aux surfaces fourragères et aux céréales autoconsommées pour cette production

Charges de mécanisation

= Travaux par tiers + carburants + entretien et achat de petit matériel

Coût d'alimentation en €/100 kg viande vive

= Alimentation achetée + approvisionnements des surfaces dédiées à l'alimentation des bovins allaitants

Coût du système d'alimentation en €/100 kg viande vive

= Alimentation achetée + approvisionnements des surfaces + mécanisation + foncier, dédiés à l'alimentation des bovins allaitants

Prix de revient en €/100 kg viande vive

= Coût de production - autres produits - aides (couplées et non couplées)

Coût de fonctionnement (€/100 kg viande vive)

= Charges courantes (opérationnelles et de structure hors amortissements) + capital d'emprunt remboursé + besoin de revenu disponible (pour financer l'autofinancement, les charges sociales et les prélèvements privés (2 SMIC))

Prix de fonctionnement (€/100 kg viande vive)

= Coût de fonctionnement - autres produits - aides (couplées et non couplées)

= prix à atteindre pour une rémunération de 2 SMIC par UMO BV

Taux d'endettement global

= Total des dettes (Emprunt Long et Moyen Terme+ Total des dettes Court terme) / Total Actif x 100

Rappel

ABA

Aide aux Bovins Allaitants

EBE

Excédent Brut d'Exploitation

ICHN

Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels

IVV

Intervalle Vêlage-Vêlage

MAE

Mesures Agro-environnementales

SAU

Surface Agricole Utile

SFP

Surface Fourragère Principale

UGB

Unité Gros Bovins

UMO

Unité de Main-d'Œuvre

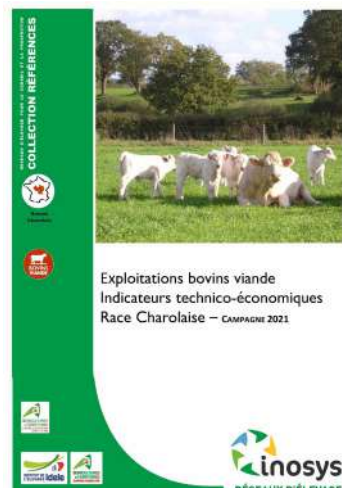


EN SAVOIR PLUS

Poids et Prix de vente des animaux charolais en 2022 – Inosys Réseaux d'élevage charolais
(Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture) – Mai 2023

Conjoncture économique des systèmes Bovins Charolais – Campagne 2022
Inosys Réseaux d'élevage charolais – (Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture) – A PARAÎTRE

Indicateurs technico-économiques – Campagne 2022
Inosys Réseaux d'élevage charolais – (Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture) – Juin 2022



BESOIN D'INFORMATIONS ? N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER VOS CONSEILLERS

Jean-Baptiste AUGER
Chambre d'agriculture 63
06 45 45 15 55

Stéphane BRISSON
Chambre d'agriculture 42
06 38 76 75 40

Francis BOUGAREL
Chambre d'agriculture 03
04 70 48 42 42

Thierry LAHÉMADE
Chambre d'agriculture 71
06 45 47 15 96

Frédérique MARCEAU
Chambre d'agriculture 58
03 86 93 40 50

Valentine NAVEREAU
Chambre d'agriculture 21
06 76 45 63 71

Justine ROBERT
Chambre d'agriculture 18
06 09 36 88 75

Christelle VEAU
Chambre d'agriculture 58
03 86 93 40 50

Claude VINCENT
Chambre d'agriculture 36
02 54 61 61 59

Fiche réalisée par : Équipe Inosys réseaux d'élevage bassin Charolais

Contact : Christèle Pineau - Institut de l'Élevage - christele.pineau@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Janvier 2024 - Réf. : 00 24 502 008

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Isabelle Guigue (Idele)

Crédit photos : Jean-Baptiste Auger, Stéphane Brisson,
Frédérique Marceau, Claude Vincent, Justine Robert

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.